



FIERS D'ÊTRE ELEVEURS BOVINS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CHARTRE D'AVENIR POUR LA FILIÈRE ET LES ÉLEVEURS



Nous - agriculteurs, élus, décideurs politiques de Bourgogne-Franche-Comté -, nous nous engageons fermement et résolument à promouvoir ce qui fait deux richesses de cette région : nos éleveurs et nos prairies.

Les difficultés auxquelles les éleveurs sont confrontés et les adaptations nécessaires de la filière bovine imposent une mobilisation et une responsabilité collectives ainsi que des orientations claires, étayées scientifiquement.

Aussi, nous - Chambre régionale d'agriculture, Interbev, Fédération régionale bovine, Jeunes Agriculteurs, FRSEA, Ferm'Inov, Conseil Régional, Etat -, nous engageons résolument à agir, très concrètement, sur la base des orientations suivantes :

1.

EXPLIQUER SYSTÉMATIQUEMENT, RAPPELER ET VALORISER AUPRÈS DU GRAND PUBLIC, DES ÉLUS, DES COLLECTIVITÉS, CE QUI FAIT L'UNE DES RICHESSES DE NOTRE RÉGION, L'ÉLEVAGE DE BOVINS À L'HERBE



Nous le réaffirmons ici :

- **L'élevage de bovins à l'herbe est essentiel si nous souhaitons une agriculture et une alimentation durables**



Dans notre région, les éleveurs, par leur activité, assurent **l'entretien et ainsi la valorisation de plus d'1,26 millions d'hectares de prairies⁽¹⁾**, sur bien souvent des terres qui ne pourraient être cultivées.

Ces surfaces sont de véritables **puits de carbone** et jouent ainsi pleinement leur rôle dans **l'atténuation du changement climatique**. Elles sont gage de **biodiversité**, de par leur variété floristique (la moitié des espèces végétales endémiques européennes sont des espèces prairiales), attirant les pollinisateurs.

L'élevage contribue par ailleurs à **la fertilité des sols**, source d'engrais pour les cultures végétales.

- ☑ Les acteurs de la filière bovine s'engagent à améliorer son bilan carbone : en améliorant la gestion des prairies et des techniques de pâturage, renforçant l'efficacité des élevages et promouvant l'agroforesterie et l'implantation de haies, telles qu'elles existent déjà dans plusieurs territoires de Bourgogne-Franche-Comté.

- **L'élevage de bovins à l'herbe est un secteur économique incontournable pour notre région, et pour nos territoires ruraux**

L'élevage de bovins est créateur de la valeur ajoutée et d'emplois pour notre région : éleveurs, entreprises de mise en marché, transporteurs, abatteurs, commerces alimentaires, bouchers, conseillers...

Il offre des services non marchands d'intérêt collectif qui contribuent à créer de la valeur sur et pour le territoire. Il est un atout pour une politique économique s'inscrivant dans des objectifs de croissance verte.

(1) DRAAF, 2023

Aussi est-il indispensable à la vie des territoires par l'ouverture des milieux, le façonnage des paysages tel que réalisé depuis des siècles et l'animation sociale qui lui est associée.

2.

PRÉSERVER LA VALEUR AJOUTÉE DE LA FILIÈRE EN RÉGION ET CONTRIBUER PLEINEMENT, CHACUN DANS NOS RESPONSABILITÉS, À SÉCURISER LE REVENU DES ÉLEVEURS



- **Nous nous engageons à appliquer pleinement les objectifs fixés réglementairement en matière de commercialisation de la viande bovine**



La réglementation⁽²⁾ définit un cadre précis en matière de commercialisation de la viande bovine en termes :

- d'approvisionnement de la restauration collective en produits durables ou sous signes d'identification de la qualité et de l'origine. La région Bourgogne-Franche-Comté est riche en signes de qualité et viande locale : AOP Bœuf de Charolles, IGP Charolais de Bourgogne, marque Bœuf Comtois, Charolais Label Rouge, produits issus de l'Agriculture Biologique, produits faisant l'objet de vente directe, etc.
- de contractualisation avec les différents maillons de la filière.

- ✓ Chacun s'engage à rappeler et à appliquer systématiquement les objectifs fixés réglementairement dans son périmètre d'activité. L'Etat s'engage à veiller à la bonne application de ces règles y compris pour ce qui le concerne.
- ✓ Les représentants de la profession agricole s'engagent à apporter l'information précise aux éleveurs afin de les accompagner dans la contractualisation.

- **Nous nous engageons à promouvoir l'engraissement régional à même de contribuer à renforcer la souveraineté alimentaire en France**

En France, en 2023, les importations de viande bovine représentent 26 % de la consommation. Si la décapitalisation du cheptel se poursuit, cette part d'importation risque encore d'augmenter au profit d'une viande produite le plus souvent dans des conditions bien différentes de celles observées dans notre région.

Aussi, en Bourgogne-Franche-Comté, alors que 2/3 des élevages produisent des animaux maigres, les perspectives d'évolution de l'engraissement d'animaux finis afin de produire de la Viande Française sont fortes, sur des animaux qui, en outre, élevés à l'herbe, répondent parfaitement aux attentes du consommateur.



- ✓ Les acteurs de la filière portent un véritable plan d'engraissement, d'envergure et concret, à même d'accompagner techniquement et financièrement l'ensemble des éleveurs qui le souhaitent, afin de préserver la valeur ajoutée dans leurs exploitations et gagner en EBE. Le Conseil régional partage cette stratégie et s'engage à l'accompagner de manière ambitieuse afin que la Bourgogne-Franche-Comté devienne un pilier national de la production de viande bovine.

(2) Egalim → <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037547946>
Egalim 2 → <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE00004370162>
Climat et Résilience → <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924>

- **Nous nous engageons à renforcer l’approvisionnement en produits régionaux dans les secteurs de la restauration collective dont nous avons la charge et à assurer un suivi annuel en communiquant les résultats en toute transparence**

En 2021, en moyenne, 60 % de la viande bovine⁽³⁾ proposée dans les collèges et les lycées était d’origine locale.

- ✓ Conseil régional - pour les lycées -, et Etat - pour la restauration collective de ses agents -, s’engagent à tendre de manière volontariste vers un approvisionnement à 100 % de viande issue d’élevages de la région dans la restauration collective. Les représentants de la filière s’engagent, quant à eux, à apporter leur appui pour atteindre cet objectif. Les signataires formulent le vœu que cette éthique et ces engagements puissent être repris par tous les acteurs de la restauration collective, à tous les niveaux territoriaux.
- ✓ Afin de suivre quantitativement et qualitativement ces approvisionnements, la Région et l’Etat s’engagent à communiquer annuellement sur leurs achats au travers d’un observatoire régional qui sera rendu public.
- ✓ Chaque partie prenante s’engage à chercher à augmenter sa contribution dans la répartition de la valeur ajoutée. Ces acteurs s’assureront au-delà de la part de valeur ajoutée qui leur revient que celle de l’éleveur lui permettra d’assurer un revenu et un capital lui permettant d’investir pour rendre son entreprise pérenne et vivre dignement.

3.

VALORISER LE MÉTIER D’ÉLEVEUR, ET MOBILISER TOUS LES MOYENS DISPONIBLES POUR ASSURER LA REPRISE DES EXPLOITATIONS, UNE POUR UNE



Le métier d’éleveur est dur et impose des horaires de travail importants. Il est donc d’autant plus nécessaire de mobiliser tous les moyens possibles pour encourager et faciliter l’installation de jeunes en élevage bovins, et permettre des conditions de travail acceptables. Chacun doit pouvoir avoir un temps de travail raisonnable pour disposer de temps de formation, avoir une vie personnelle, etc.

- **Des vocations à susciter**

- ✓ Les signataires de la présente charte s’engagent à communiquer sur les métiers de la filière bovine auprès d’un public large, à même de contribuer à améliorer son image auprès du grand public.

- **Des jeunes en formation initiale, agricole ou non, en apprentissage ou en formation continue à encourager à s’installer en filière bovine**

- ✓ La DRAAF s’engage, en tant qu’autorité académique, à ce que tout jeune formé notamment dans les établissements scolaires agricoles de la région soit informé à un moment donné des atouts, de la structuration et de l’organisation de filière bovine en Bourgogne-Franche-Comté et des orientations qu’elle porte au travers notamment du plan d’engraissement. La profession s’engage, de son côté, à contribuer à fournir les ressources pédagogiques, notamment au travers d’Educagri Editions.

- **L’installation des jeunes dans la filière viande bovine à favoriser de manière effective**

- ✓ Le Conseil régional s’engage à renforcer de manière spécifique et ciblée l’accompagnement à l’installation pour les jeunes éleveurs bovins. Il s’engage également à proposer une aide spécifique sous forme d’accompagnement économique pour tout jeune qui s’installe et qui souhaite développer l’engraissement - dès lors qu’une partie de ses animaux est engraisée sur son exploitation -.

(3) DRAAF, Développement des achats de produits Egalim dans la restauration collective - ETUDE Bourgogne-Franche-Comté n°61 - Avril 2023



- ✓ La profession s'engage à mettre en place une formation « filière bovin viande » à l'attention des porteurs de projet d'installation, qui intégrera notamment le plan engraissement, les débouchés possibles et sa cohérence territoriale. Elle s'engage également à promouvoir les formations à l'attention des éleveurs bovins sur le sujet de l'organisation du travail, la gestion des salariés, la transmissibilité des exploitations en lien avec les coûts de reprise, etc.
- ✓ Le Conseil régional et l'Etat appliquent et maintiennent les dispositifs qui existent pour faciliter les investissements nécessaires à l'engraissement et s'engagent à communiquer davantage dessus.
- ✓ Les signataires s'engagent à travailler avec les collectivités territoriales (intercommunalités notamment) pour assurer la déclinaison, au plus proche du terrain, de l'ensemble des orientations portées dans le cadre de la présente charte. A l'image de la filière viticole, le Conseil régional s'engage avec les collectivités territoriales à permettre que tout éleveur puisse faire appel au service de remplacement dans des conditions facilitées et accessibles financièrement.

4.

ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS À ADAPTER LEURS ÉLEVAGES POUR ASSURER LEUR PÉRENNITÉ



Crises énergétique ou sanitaire, sécheresse, hausse des charges, volatilité des prix, dérèglement climatique sont autant de défis que doivent relever les éleveurs. Il est de notre responsabilité de les accompagner au mieux en testant et diffusant des solutions d'adaptation.

Les projets portés par le réseau des Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et des différents acteurs économiques et techniques de la filière, financés par le Conseil régional au travers des appels à projet de 2023, s'inscrivent dans cet objectif.

La Chambre régionale d'agriculture, avec 12 partenaires de la filière⁽⁴⁾, fait paraître depuis avril 2023 le « Journal allaitant », sur un rythme bimestriel : l'objectif est de fournir des éléments techniques étayés de manière synthétique à l'attention de plus de 4 000 éleveurs et conseillers en région.

Le réseau des Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et ses 8 partenaires⁽⁵⁾ ont produit un guide de l'abreuvement, ASSECC⁽⁶⁾, qui donne des pistes très pratiques pour les éleveurs, la raréfaction de la ressource en eau imposant aux éleveurs des adaptations.



(4) IDELE, Inosys – Réseaux d'élevage, Alysé, Ferm'Inov, Interbev Bourgogne-Franche-Comté, Feder, DRAAF, Franche-Comté Elevage, Alsoni Conseil Elevage, Sicarev Coop, Jeunes Agriculteurs Bourgogne-Franche-Comté et FRSEA Bourgogne-Franche-Comté - <https://bourgognefranche.comte.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/elevage/bovin-viande/journal-allaitant/>

(5) MASA - Conseil élevage 25-90, ENIL, Agropôle du Marault, Herd Book Charolais, IDELE, URFAC, Feder - https://bourgognefranche.comte.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Bourgogne-Franche-Comte/061_Inst-Bourgogne-Franche-Comte/CRABFC/Eau-CCL/GUIDE_ABREUVEMENT_Final_light.pdf

(6) ASSECC : Abreuvement : solutions et ressources en élevage face au changement climatique : <https://bourgognefranche.comte.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/guide-de-labreuvement-pour-une-meilleure-utilisation-des-ressources-et-un-abreuvement-responsable/>

- ✓ Afin de renforcer les échanges entre conseillers, issus de différentes structures en charge de l'accompagnement technique des éleveurs, une journée sera organisée au printemps 2024, avec l'objectif d'assurer une déclinaison technique et opérationnelle des orientations politiques portées dans la présente charte. Les conseillers des structures signataires devront être en capacité d'accompagner les éleveurs dans les évolutions sociétales de leur activité (vivabilité du métier, réduction de la pénibilité, gestion des astreintes...).
- ✓ En complément, la Région s'engage à permettre aux exploitations d'accroître leur autonomie vis-à-vis de cette ressource, par exemple en permettant le financement des citernes d'eau et/ou la création d'un réseau d'abreuvement sur l'ensemble du parcellaire dans le cadre du plan stratégique national dont elle a la charge.

Les activités complémentaires permettent, avec la maîtrise des charges de production, de sécuriser et améliorer le revenu des éleveurs.

- ✓ Les acteurs de la filière s'engagent à conduire un travail de proximité avec les exploitants pour accroître leur maîtrise des charges liées à la production et pour les accompagner dans le déploiement d'activités complémentaires (diversification, production d'énergie, etc.).



Au-delà, la ferme expérimentale de Jalogny, Ferm'Inov est une vitrine de l'excellence de la recherche pratique, qui génère et diffuse des références et des connaissances auprès d'un large public pour l'élevage bovins, indispensable à sa pérennité.

- ✓ Les responsables de la filière s'engagent à promouvoir et à diffuser ses résultats largement, à l'ensemble des éleveurs bovins, conseillers et étudiants en région. La Chambre départementale d'agriculture de Saône-et-Loire et l'Idèle, responsables de Ferm'Inov, s'engagent à inscrire leurs expérimentations dans les enjeux du moment, à même de répondre aux problématiques réelles auxquelles éleveurs et conseillers sont et seront confrontés sur le terrain.

- ✓ Suivant ce même objectif de montée en compétences globale des conseillers et des éleveurs, la Région et l'Etat s'engagent à accompagner les travaux visant à produire et à diffuser des références et leviers d'évolution des exploitations pour maintenir leur production dans ce contexte, en s'appuyant sur le réseau des exploitations des EPLEFPA.
- ✓ Etat, Région, acteurs de la profession agricoles, s'engagent à mobiliser tous les moyens pour réduire au maximum les charges administratives et à coopérer dans ce sens.



La région Bourgogne-Franche-Comté est largement reconnue pour la qualité de son élevage bovin à l'herbe. Ensemble, nous souhaitons préserver cette richesse, mais également accompagner, résolument, fermement, et très concrètement, l'ensemble des éleveurs, et futurs éleveurs de cette filière.

Et nous nous engageons, collectivement, à assurer le déploiement effectif des orientations stratégiques définies dans la présente charte, et assurer leur suivi annuel au travers d'indicateurs mesurables et objectifs.

Christian DECERLE, Président
Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-
Franche-Comté

Yves LARGY, Président
Interbev Bourgogne-Franche-Comté

Michel JOLY, Président
Fédération régionale bovine Bourgogne-
Franche-Comté

Florent POINT, Président
Jeunes Agriculteurs
de Bourgogne-Franche-Comté

Christophe CHAMBON, Président
FRSEA de Bourgogne-Franche-Comté

Bernard LACOUR et Martial MARGUET
Co-présidents
Ferm'Inov

Franck ROBINE, Préfet
Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie-Guite DUFAY, Présidente
Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté



FIERS D'ÊTRE ÉLEVEURS BOVINS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CHARTRE D'AVENIR POUR LA FILIÈRE ET LES ÉLEVEURS

ÉDITION 2023

www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr

Crédits photos : ©Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, ©interbev Bourgogne-Franche-Comté, ©Jeunes Agriculteurs

